



CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trentième session

Khartoum (Soudan), 19-23 février 2018

Ordre du jour provisoire annoté

RÉUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES

19-21 février 2018

I. QUESTIONS LIMINAIRES

1) **Élection du Président et des vice-présidents et nomination du rapporteur**

2) **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**

(Voir les points 3 à 8 de la réunion ministérielle, page 8.)

II. QUESTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET À LA RÉGLEMENTATION RÉGIONALES ET MONDIALES

9) **La situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique: perspectives et questions nouvelles**

Dans l'édition 2017 de son rapport intitulé *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, la FAO indique une recrudescence de la faim dans le monde, après une longue période de recul. L'augmentation récente de l'insécurité alimentaire est imputable en grande partie à la multiplication des conflits, souvent exacerbés par des chocs liés au climat. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les sujets suivants seront abordés en profondeur et des recommandations seront formulées pour examen par la Conférence régionale, la FAO et les pays:

- Situation et évolution de la sécurité alimentaire;
- Évolution des multiples fardeaux liés à la malnutrition en Afrique;
- Déterminants fondamentaux de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition;

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



ARC30

- Accroissement démographique, urbanisation et hausse du revenu – augmentation et changement de la demande d'aliments;
- Amélioration de la productivité agricole au service d'une croissance durable;
- Possibilités et difficultés du secteur privé.

10) Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO: renforcer la résilience pour atténuer la vulnérabilité extrême de l'agriculture et des moyens d'existence ruraux en Afrique

Le document fait le point sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique dans la région Afrique. Il évalue les effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et explique en quoi le renforcement de la résilience face aux chocs provoqués par le climat contribue au développement durable de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Il défend l'idée qu'il convient non seulement d'atténuer l'incidence des chocs d'origine humaine lorsqu'ils se produisent mais aussi de réduire au minimum, à titre préventif, la probabilité qu'ils surviennent et leur ampleur. Ce document traite des aspects suivants:

- Promotion de l'intégration systématique de la résilience et de la gestion des risques de catastrophe dans les stratégies de développement;
- Liens renforcés entre les interventions et les acteurs pour combler le fossé entre développement et action d'urgence;
- Plaidoyer en faveur de l'idée qu'il faut non seulement atténuer l'incidence des chocs d'origine humaine lorsqu'ils se produisent mais aussi réduire au maximum, à titre préventif, la probabilité qu'ils surviennent et leur ampleur;
- Participation à la production d'éléments factuels par des travaux d'analyse portant, entre autres, sur la mesure/l'évaluation de la résilience et de la vulnérabilité afin d'étayer solidement les politiques et la prise de décision.

11) Emploi des jeunes – tirer parti des débouchés dans les secteurs agricole et rural en Afrique

Avec 200 millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans, l'Afrique a la population la plus jeune du monde. Cela pourrait représenter une manne démographique, qui n'est pas pleinement exploitée. Les jeunes, en particulier en zone rurale, peinent de plus en plus à trouver un travail productif qui leur permette de gagner un revenu décent, et un nombre croissant d'entre eux migrent vers les villes ou s'expatrient. Dans la région, les chiffres officiels concernant l'emploi des jeunes sont relativement bas (inférieurs à 10 pour cent dans la majorité des pays) et masquent en réalité un chômage endémique et une forte proportion d'emplois informels précaires. Plus de 90 pour cent des jeunes actifs occupés sont des travailleurs pauvres. De plus, les jeunes sont surreprésentés au sein de la population vivant dans la pauvreté extrême. Le secteur agricole et l'économie rurale peuvent et doivent contribuer davantage à résoudre le problème de l'emploi des jeunes dans la région. Le document portera sur les aspects suivants:

- Les liens entre villes et campagnes, qui offrent des possibilités de stimuler l'économie rurale et d'améliorer les perspectives professionnelles en zone rurale;
- Les politiques et recommandations visant à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agroalimentaire;
- Le financement de l'action climatique et les emplois verts comme débouchés professionnels pour les jeunes ruraux;
- L'engagement des jeunes dans le dialogue sur les politiques relatives aux systèmes agroalimentaires, l'expérience acquise et les recommandations sur la suite à donner.

12) Intégration systématique de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des forêts

La biodiversité est un élément important de la sécurité alimentaire et de l'amélioration de la nutrition. Tous les secteurs agricoles (cultures et élevage, forêts, pêche et aquaculture) sont dépendants de la biodiversité et des fonctions et services écosystémiques qu'elle sous-tend. Inversement, ces secteurs jouent également sur la biodiversité de manière directe et indirecte. Les effets qui en découlent peuvent également se faire sentir dans les secteurs agricoles et, partant, sur la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que sur des fonctions et services écosystémiques vitaux.

À la quarantième Conférence de la FAO, les participants se sont félicités que l'Organisation ait décidé de jouer le rôle de plateforme de la biodiversité et lui ont demandé de faciliter, en collaboration avec ses partenaires, l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, aux niveaux national, régional et mondial¹.

La question de l'intégration systématique de la biodiversité sera examinée en 2018 par les organes directeurs pertinents de la FAO, y compris les conférences régionales. Les résultats de ces débats seront communiqués à la Conférence de la FAO et à la quatorzième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

13) Conclusions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et suite à donner aux niveaux régional et national

Les débats concerneront les résultats de la dernière session du CSA, en particulier dans les domaines mis en avant en Afrique, comme la nutrition et les systèmes alimentaires, mais aussi l'urbanisation et la transformation rurale.

À sa quarante-quatrième session, le CSA a décidé que ses travaux pour les deux prochaines années porteraient essentiellement sur le thème de la nutrition, l'objectif étant d'obtenir un consensus mondial entre les parties prenantes sur un instrument de politique générale qui permette d'orienter les systèmes alimentaires dans la bonne direction et de favoriser une alimentation basée sur des pratiques durables. Un rapport du Groupe d'experts de haut niveau intéressant la nutrition et les systèmes alimentaires aide le CSA dans cette voie en lui fournissant une analyse indépendante et fondée sur des éléments factuels et les résultats du Symposium régional pour l'Afrique sur les systèmes alimentaires durables pour des régimes alimentaires sains et une nutrition améliorée donneront au CSA des indications sur les priorités régionales. En 2018, le CSA organisera deux manifestations, qui seront consacrées aux répercussions de l'urbanisation et de la transformation rurale sur la sécurité alimentaire et la nutrition, dans les catégories de revenu inférieures, ainsi que sur la promotion de l'engagement et de l'emploi des jeunes et des femmes dans les systèmes alimentaires tout au long du continuum rural-urbain. Il pourra ainsi déterminer la faisabilité de nouveaux travaux relatifs aux politiques sur ces sujets.

14) Progrès accomplis en ce qui concerne le Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement et l'Initiative interrégionale sur les petits États insulaires en développement dans l'océan Atlantique et l'océan Indien

Le Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement² a été lancé officiellement en juillet 2017, à la quarantième Conférence de la FAO. Il contient des recommandations visant à résoudre les problèmes en matière de sécurité

¹ C 2017/33.

² Le Programme d'action mondial a été élaboré sous la direction de la FAO, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (DAES), le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et d'autres organismes des Nations Unies.

alimentaire et de nutrition par des mesures spécifiques aux niveaux mondial, régional, national et local. Il fixe trois objectifs corrélés, qui se renforcent mutuellement:

- Créer un environnement propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition;
- Mettre en place des systèmes alimentaires durables et résilients qui contribuent à la nutrition et à des régimes alimentaires sains;
- Donner aux individus et aux populations, en particulier aux groupes vulnérables, les moyens d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition.

III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET AU BUDGET

15) Résultats et priorités de la FAO dans la région Afrique

Les participants à la Conférence régionale examineront dans quelle mesure la FAO, dans ses activités, a tenu compte des priorités régionales convenues en 2016-2017, et donneront des indications sur les domaines d'action prioritaires pour 2018-2019 et au-delà. Les débats s'appuieront sur les résultats des travaux menés par la FAO dans la région, le Plan à moyen terme 2018-2021 et le Programme de travail et budget 2018-2019 approuvés par la Conférence de la FAO en juillet 2017, les priorités et les recommandations des commissions techniques régionales, et les plans et priorités de partenaires tels que les organisations économiques régionales, les organisations de la société civile (OSC) et le secteur privé.

16) Réseau de bureaux décentralisés

On examinera les efforts déployés actuellement pour améliorer et renforcer les travaux du réseau de bureaux décentralisés de la FAO dans la région et on formulera des recommandations en vue de renforcer l'efficacité et l'efficience de l'Organisation aux niveaux national et régional. Le document se référera aussi au quarantième anniversaire des représentations de la FAO dans les pays (2017-2019). À l'occasion de cet événement, des activités commémoratives sont organisées afin de souligner l'importance du programme de terrain et de la présence à long terme de la FAO par l'intermédiaire des bureaux de pays de toute la région.

IV. AUTRES QUESTIONS

17) Programme de travail pluriannuel 2016-2019 de la Conférence régionale pour l'Afrique

Le programme de travail pluriannuel sera examiné et approuvé en tant que mécanisme dont la mise en œuvre permet de renforcer le rôle des conférences régionales dans le processus de gouvernance et de prise de décisions de la FAO. L'examen portera plus spécialement sur les procédures, les activités, les méthodes de travail, les indicateurs et les objectifs de la Conférence régionale, en sa qualité d'organe directeur.

18) Projet de liste de questions qui pourraient être examinées à la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Afrique

19) Date et lieu de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Afrique

20) Questions diverses

Rédaction, examen et approbation du projet de rapport de la Conférence régionale, pour examen et adoption lors de la réunion ministérielle.

NOTES D'INFORMATION³

a) **Rapport de synthèse sur les recommandations des organes régionaux de la FAO (CCFSA: forêts et faune sauvage, CCAA: pêches, CASA: statistiques)**

Les organes régionaux chargés des forêts et de la faune sauvage, de la pêche et des statistiques agricoles se réunissent régulièrement et formulent des recommandations documentées qui sont résumées à l'intention de la Conférence régionale à des fins d'information et d'examen.

b) **Rapport sur les recommandations formulées à la vingt-neuvième session de la Conférence régionale pour l'Afrique**

Le rapport présente les résultats obtenus en Afrique pendant l'exercice biennal 2016-2017, dans le cadre de la suite donnée aux recommandations formulées à la vingt-neuvième Conférence régionale pour l'Afrique.

c) **Année internationale des légumineuses (2016)**

Le document donnera un aperçu des principaux résultats.

Il sera question de la sensibilisation du public à la valeur considérable des légumes secs du point de vue de la nutrition et à leur rôle crucial dans une production agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. L'année internationale des légumineuses a créé des occasions uniques d'agir au niveau de la filière alimentaire en vue de mieux utiliser les protéines issues des légumes secs, d'accroître la production mondiale de ces denrées, d'élargir la rotation des cultures et de relever les défis liés au commerce des légumes secs. En Afrique, l'une des manifestations importantes organisées à cet effet a été la toute première Conférence panafricaine sur les légumineuses et les doliques, tenue en Zambie. Elle a permis de mettre en évidence les principales avancées en matière de recherche-développement dans le secteur des légumes secs.

d) **Résultats de la Réunion régionale de la FAO sur le rôle des biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition en Afrique subsaharienne**

La Réunion régionale de la FAO sur les biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition en Afrique subsaharienne s'est tenue du 22 au 24 novembre 2017 au Centre de conférences de l'Union africaine, à Addis-Abeba (Éthiopie). L'objectif des pays africains représentés était de faire participer un large éventail de parties prenantes, y compris des organisations de petits agriculteurs, au dialogue sur le rôle et l'utilisation des biotechnologies agricoles.

Les réunions de consultation régionale ont permis notamment: a) de déterminer les éléments essentiels d'un plan d'action régional complet, associé à une feuille de route, qui prévoit des initiatives de renforcement des capacités visant à satisfaire les besoins des petits agriculteurs; b) de trouver les thèmes prioritaires et des partenaires possibles pour des mécanismes de coopération Sud-Sud grâce auxquels les pays de la région pourraient tirer parti de l'expertise et de l'expérience de leurs voisins, se soutenir mutuellement et élaborer des approches harmonisées et fondées sur des synergies; c) de définir, à l'échelon régional, des domaines de recherche-développement en vue de surmonter les obstacles considérables qui empêchent d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

e) **Résultats du colloque régional sur les systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition**

Le Symposium régional pour l'Afrique sur les systèmes alimentaires durables pour des régimes alimentaires sains et une nutrition améliorée s'est tenu les 30 et 31 octobre 2017 à Abidjan

³ Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, faire des observations au sujet des notes d'information au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Autres questions».

(Côte d'Ivoire). Il a été organisé conjointement par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, l'Agence de planification et de coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), plusieurs commissions économiques régionales, la Banque africaine de développement (BAfD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et d'autres parties prenantes régionales de premier plan.

L'objectif du colloque était de permettre aux participants d'examiner des éléments factuels, d'étudier les incidences des politiques et des programmes et de formuler des recommandations indiquant comment il serait possible, en s'appuyant sur des systèmes alimentaires durables, d'améliorer de façon optimale les résultats nutritionnels – qui reposeraient sur une alimentation équilibrée et des modes de vie sains. Cette manifestation a été l'occasion de présenter les politiques et les programmes en place au niveau national et de réfléchir aux meilleures pratiques et aux enseignements que l'on pourrait tirer dans la région.

Le Symposium régional a abouti à plusieurs résultats: a) la reconnaissance des aspects et particularités des enjeux en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en Afrique, dont il convient de tenir compte lors de l'élaboration de politiques relatives aux systèmes alimentaires; b) la mise en évidence de la volonté de l'Afrique d'éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes, ce qui a permis aux participants de mieux connaître les caractéristiques d'une approche axée sur les systèmes alimentaires pour les pays africains et la région dans son ensemble; c) la facilitation des mesures de politique générale visant à mettre en œuvre la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, en accord avec le Cadre d'action de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2); d) le renforcement de la responsabilité mutuelle concernant le respect des engagements régionaux et mondiaux en matière de nutrition par une approche axée sur les systèmes alimentaires.

f) Lutte contre la légionnaire d'automne en Afrique

Le document décrit dans le détail les mesures prises par la FAO et différents partenaires pour aider les agriculteurs à lutter contre la légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*).

g) Note sur les manifestations parallèles et les consultations sous-régionales

Ce document fournit un bref résumé des questions à examiner au cours des manifestations parallèles et des consultations sous-régionales. Celles-ci porteront sur la hiérarchisation des besoins des pays et des sous-régions en vue de déterminer les grandes lignes des déclarations que les représentants sous-régionaux prononceront à l'occasion de la réunion ministérielle.

TABLE RONDE MINISTÉRIELLE

La table ronde ministérielle portera sur les points suivants:

1. Programme 2030 et ses ODD: Croissance durable de l'agriculture et transformation rurale en Afrique

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et a lancé les Objectifs de développement durable (ODD), qui fixent notamment des cibles ambitieuses en ce qui concerne l'élimination de la faim et de la pauvreté au niveau mondial. À l'échelon du continent, la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie a été approuvée en 2014, dans le droit fil de l'Agenda 2063, le programme de transformation prévu par l'Union africaine sur 50 ans. Les cadres susmentionnés sont unis par des liens

forts dans la mesure où, tous les deux, ils mettent l'accent sur une croissance durable et inclusive et contribuent à renouveler les engagements pris en matière de transformation rurale. Les participants à la table ronde ministérielle débattront des possibilités éventuelles d'adapter les ODD au contexte local en les alignant sur la Déclaration de Malabo, dans le cadre d'une démarche plus large visant à accélérer la croissance inclusive de l'agriculture en Afrique.

2. Faim Zéro

L'Engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025, en réponse au Défi Faim zéro lancé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), donne aux gouvernements des pays cibles les moyens de planifier selon une approche multisectorielle, de mettre en œuvre de façon coordonnée, de suivre et d'évaluer les engagements financiers relatifs aux politiques et aux programmes de sécurité alimentaire et de nutrition qui sont menés au titre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

Cet Engagement doit permettre de catalyser les efforts en cours aux niveaux régional et national et d'y apporter une valeur ajoutée grâce au renforcement des capacités et à la coordination intersectorielle au service d'une utilisation responsable des investissements, ainsi que de veiller à une exécution cohérente et harmonisée à tous les échelons.

La table ronde sera l'occasion de fournir des informations sur les mesures que la FAO et ses partenaires ont prises conjointement dans différents domaines en vue d'éliminer la faim à l'horizon 2025, à savoir:

- Améliorer l'accès aux données et aux informations en renforçant les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition en vue d'éclairer l'élaboration des politiques;
- Faciliter le dialogue sur les politiques et favoriser des politiques et des investissements agricoles qui tiennent compte de la nutrition et se fondent sur des éléments factuels;
- Renforcer les capacités permettant d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer des politiques, des investissements et des programmes basés sur des éléments concrets dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
- Compiler et diffuser les pratiques optimales de manière à améliorer l'adoption des connaissances, technologies et bonnes pratiques, notamment collaborer avec la Commission de l'Union africaine et le NEPAD en vue de la création d'un centre africain chargé d'encourager les pratiques optimales, le renforcement des capacités et la coopération Sud-Sud.

3. Quarantième anniversaire des représentations de la FAO dans les pays

Cette manifestation célébrera l'engagement pérenne de la FAO dans la coopération avec les gouvernements hôtes, sur le terrain et à l'échelon national. Elle mettra en lumière ce que l'Organisation a réalisé au titre de ses programmes dans les pays et le rôle de ses bureaux de pays. Elle sera l'occasion de faire mieux connaître les activités décentralisées de la FAO et d'accroître les possibilités en matière de mobilisation de ressources et de partenariats, y compris la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. L'accent sera mis sur l'importance de la présence à long terme et de l'assistance technique sur le terrain, qui permettent à l'Organisation d'aider ses États Membres à concrétiser les ODD.

4. Synthèse des principales conclusions et recommandations

B. Réunion ministérielle

22-23 février 2018

3) Allocution du Directeur général de la FAO

4) Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO

5) Déclaration du Président de la vingt-neuvième session de la Conférence régionale pour l'Afrique

Dans son allocution, le Président de la vingt-neuvième Conférence régionale pour l'Afrique donnera des informations sur son mandat et présentera succinctement les résultats des travaux de la quarantième Conférence de la FAO (Rome, **3-8 juillet 2017**) et de la cent cinquante-sixième session du Conseil de la FAO (Rome, **24-28 avril 2017**) sur les questions intéressant la région Afrique.

6) Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

Le Président du CSA donnera une vue d'ensemble des principales conclusions des quarante et unième et quarante-deuxième sessions du Comité et rendra compte des activités menées en 2016-2017.

7) Déclarations des représentants des groupes sous-régionaux sur la hiérarchisation des besoins des pays et des sous-régions

8) Résultats de la consultation des organisations de la société civile

Les représentants des groupes sous-régionaux prononceront des déclarations résumant les résultats des consultations sous-régionales tenues le 21 février 2018.

Examen et approbation du projet de rapport de la Conférence régionale

Le projet de rapport de la Conférence régionale qui aura été élaboré, débattu et validé pendant la réunion des hauts fonctionnaires sera examiné et approuvé. Les débats porteront sur les points suivants: i) Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales; ii) Questions relatives au Programme et au budget; iii) Autres questions.

Le document sera présenté par le rapporteur.

Les participants à la **table ronde ministérielle** se pencheront sur les travaux intéressant le Défi Faim zéro et une séance sera consacrée à la commémoration du quarantième anniversaire des représentations de la FAO dans les pays.

Enfin, une courte synthèse des principaux éléments et recommandations figurant dans le projet de rapport sera présentée lors de la table ronde.